



# ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

## Politique et réglementation

Question écrite n° 37599

### Texte de la question

M Roland Carraz demande à M le ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports ce que compte faire le Gouvernement pour relancer les opérations de « développement social des quartiers » (DSQ). Actuellement, 148 sites ont été sélectionnés, qui doivent connaître une réhabilitation. Comme le note un rapport récent du président du groupe de bilan et de perspective des DSQ, il est nécessaire que l'Etat s'investisse pleinement dans ces programmes. En effet, comme les opérations Habitat et Vie Sociale (HVS) menées dans certains quartiers, il y a bientôt dix ans, les opérations DSQ ont besoin de l'intervention de tous les partenaires publics et en premier lieu de l'Etat pour permettre une véritable amélioration des conditions de vie dans ces quartiers défavorisés. En outre, il faut insister sur l'importance des mesures d'accompagnement sociales de ces opérations qui ne sauraient se résumer à la réhabilitation des logements, aussi fondamentale soit-elle.

### Texte de la réponse

Reponse. - Le développement social des quartiers a retenu toute l'attention du Gouvernement. En effet, les opérations relatives à ce thème pourront être inscrites dans les contrats de plan Etat-Regions pour la période 1989-1993, dès lors que les régions en auront fait la demande et participeront aux opérations d'amélioration de l'habitat et d'accompagnement économique et social. Comme lors de la période précédente (1984-1988) l'Etat s'engagera pleinement et recherchera une étroite association de tous les partenaires locaux, afin d'assurer le maximum d'efficacité à ces interventions. Dans cet esprit l'accent sera notamment mis sur l'insertion professionnelle des habitants. Comme le souhaite l'honorable parlementaire, les mesures d'accompagnement social seront menées de front avec la réhabilitation des logements.

### Données clés

**Auteur :** [M. Carraz Roland](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 37599

**Rubrique :** Logement

**Ministère interrogé :** équipement, logement, aménagement du territoire et transports.

**Ministère attributaire :** équipement, logement, aménagement du territoire et transports.

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 mars 1988, page 961

**Réponse publiée le :** 25 avril 1988, page 1778